

TVA : l'Etat encaisse le pactole

La chasse aux fraudeurs porte ses fruits. En quatre mois, le fisc a récupéré 47,5 millions d'euros de TVA non restituée par les entreprises.

Il y a un an, le gouvernement s'inquiétait de la baisse des recettes nettes de TVA. La réaction ne s'est pas fait attendre: l'argent rentre à nouveau.

Les limiers de la TVA ont modifié en profondeur leur manière de traquer les fraudeurs. La différence, du point de vue de l'Etat, c'est la coquette somme de 47,5 millions d'euros déjà récupérée par ces derniers auprès d'assujettis assis sur des deniers qui ne leur appartenaient pas. Les fonctionnaires ont dû modifier leurs méthodes de travail après la découverte il y a un an par le gouvernement, d'un déficit constant de TVA, le niveau des restitutions dépassant celui des recettes. Le gouvernement avait à l'époque chargé Alain Zenner, de faire la lumière sur ce problème, et de mettre en place les mesures nécessaires. Ce qui fut fait, et bien fait, si l'on en juge par ces premiers résultats actés à la fin avril dernier.

La méthode? Une analyse précise de ces demandes de restitution, l'isolement des plus gros montants récupérés - plus de 2,5 millions -, et la découverte de mécanismes de fraude éventuels. Outre le recouvrement des sommes dues et la découverte d'une série de carrousels TVA, les fonctionnaires de la TVA ont aussi pu établir que les pouvoirs publics n'étaient pas coupables d'ingénierie fiscale débridée. Enfin, grâce à cette action coordonnée, le niveau des recettes nettes de la TVA a retrouvé une tendance positive.

FISCALITÉ

TVA: 47,5 millions d'euros récupérés!

L'administration a mené la vie dure aux spécialistes de la récupération indue de TVA. Les recettes nettes sont à nouveau en hausse d'une année sur l'autre.

L'administration fiscale a entamé il y a un an une bataille contre les restitutions indues de TVA. Et elle a apparemment remporté une belle victoire qui se solde notamment par le recouvrement de quelque 47,5 millions d'euros à la fin du mois d'avril dernier. Une manne récoltée en 4 mois à laquelle l'Etat trouvera sans doute quelque utile affectation...

D'où vient ce bel et bon argent? Il y a de cela un an à quelques jours près, le gouvernement s'inquiétait d'un apparent dérapage de recettes nettes de TVA, le solde entre les recettes brutes et les restitutions s'avérant négatif pour l'Etat. Certes, devait-on noter à l'époque, on observait une situation identique chez nos voisins. Le gouvernement, craignant d'éventuels mécanismes de fraude, avait toutefois chargé le Commissaire du gouvernement Alain Zenner, de faire la lumière sur l'origine de cette situation, et de gérer les

indispensables opérations de régularisation. Ce dernier a donc donné rapidement les impulsions nécessaires à l'administration. A savoir, dans les grandes lignes, la création d'un comité d'orientation du contrôle des remboursements TVA au sein du Comité anti-fraude, la désignation d'un coordinateur au sein de l'Afer (administration de la fiscalité des entreprises et des revenus), l'intensification des contrôles des dossiers TVA classique, de ceux susceptibles de recouvrir des carrousels TVA, et amélioration des transferts électroniques d'informations entre les services de taxation et de recouvrement. Du `bla-bla' destiné à calmer les esprits? Pas du tout, l'action concertée des différents acteurs de l'administration a permis, à la fin du mois de mai dernier, de renverser la vapeur.

Recettes nettes en hausse

A ce moment, on a en effet pu noter une inversion de tendance dans les recettes fiscales, le niveau des restitutions TVA accusant une baisse de 8,4pc d'une année sur l'autre, les recettes nettes montrant dès lors une reprise de 2pc en dépit d'une baisse

relative des recettes brutes de l'ordre de 2,1 pc. La reprise de la progression des recettes brutes a en outre été constatée à la fin du mois de mai, alors même que le niveau des restitutions semble cette fois sous contrôle. Ce qui augure d'une évolution positive des recettes nettes dans le chef de l'Etat.

Y a-t-il là un effet du hasard? Selon Alain Zenner, *'les professionnels ont pris conscience de la modification du contexte et ont adapté leur comportement en conséquence'*. D'où vient le vent? *'Nous avons demandé à l'administration de contrôler toutes les restitutions d'un montant annuel supérieur à 2,5 millions d'euros, puis nous avons isolé dans ces cas les secteurs ou les cas récurrents les plus significatifs'*. Le renforcement des contrôles et ce ciblage plus précis, ont d'évidence enthousiasmé le personnel de l'administration fiscale qui a dépassé de loin les exigences formulées par la direction de l'administration, nous explique-t-on.

L'analyse des cas de restitution préoccupants a en outre permis à l'administration de rejeter les hypothèses mettant en avant de possibles mécanismes de fraude utilisés par les pouvoirs publics. Enfin, l'amélioration des communications entre départements a mis fin de manière précoce à une série de carrousels TVA. Les fraudeurs n'ont pas la vie facile chez nous, ces jours-ci.

Patrick Van Campenhout